

Liste des délibérations

Réunion de Conseil Municipal du 13 MAS 2025 à 20h30

- **Délibération N°2025.03.13/01 :** Demande d'inscription du Temple au titre des Monuments historiques **Approuvée à l'unanimité**
- **Délibération N°2025.03.13/02 :** Redevance Orange pour l'occupation du domaine public 2025 **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération N°2025.03.13/03 : Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité due par SRD- Approuvée à l'unanimité
- **Délibération N°2025.03.13/04 :** Pose d'un poteau incendie à la Garnison commune déléguée de Châtillon **Approuvée à l'unanimité**
- **Délibération N°2025.03.13/05**: Contrat de mise à disposition gratuite d'un véhicule par France Collectivités Invest financé par la régie publicitaire confiée à la société Infocom-France **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération N°2025.03.13/06: Convention de mise à disposition d'un logement pour l'accueil des internes ou des médecins remplaçants de la Maison de Santé Professionnelle - Approuvée à l'unanimité
- **Délibération N°2025.03.13/07**: Convention cinéma avec la ligue de l'Enseignement Nouvelle Aquitaine et l'association ESCALE pour 2025 **Approuvé Pour : 26 Contre : 1**
- Délibération N°2025.03.13/08: Convention autorisant la Fédération de la Vienne pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAPPMA 86) à effectuer des travaux de restauration de la rivière « La Bouleure » commune déléguée de Ceaux-en-Couhé Approuvée à l'unanimité
- **Délibération N°2025.03.13/09**: Signature d'une convention de servitudes avec RTE pour réaliser l'étude pour la création d'une liaison électrique souterraine 225 000 volts GALLAIS-ROM **Approuvée à l'unanimité**
- **Délibération N°2025.03.13/10 :** Projet de création d'une ligne souterraine 225 000 volts, entre le futur poste électrique Les Chevreaux (86) et le poste existant de Rom (79) **Approuvée à l'unanimité**
- Délibération N°2025.03.13/11 : Document cadre énergies renouvelables réalisé par la Chambre d'Agriculture de la Vienne – Rejetée : Contre : 24 voix Abstentions : 3
- **Délibération N°2025.03.13/12 :** Admissions en non-valeur **Approuvée à l'unanimité**

Affiché le 18 mars 2025

e Maire, BELLIN Philippe